

Circulaire et formulaire Modification du nom et du sexe pour les personnes trans à l'Université de Berne

L'Université de Berne a promulgué les « *Directives relatives à l'utilisation du nom pour les personnes trans* », qui forment la base réglementaire de ce qui suit.

Ces informations s'adressent aux collaborateur trice-s trans de l'Université de Berne qui vivent (ou ont vécu) un processus de transition et souhaitent être inscrit-e-s dans les systèmes de l'Université sous leur prénom d'usage en lieu et place de leur prénom officiel et du sexe inscrit à l'état civil. Elles/ils peuvent demander que leur prénom et genre d'usage (sous la forme abrégée m ou f) soient utilisés au niveau administratif.

Qu'est-ce qui est modifié ?

Dans la mesure du possible, votre prénom d'usage et genre d'usage seront utilisés dans le cadre des activités de l'Université. Vous recevrez une adresse électronique correspondante, une UNICARD et une inscription dans l'annuaire téléphonique de l'Université.

>> PERSISKA : *Dans le système cantonal du personnel, c'est le nom officiel et la mention du sexe qui sont utilisés.*

Procédure

Les collaborateur trice-s peuvent demander une adaptation administrative de leur prénom et de leur sexe au moment du recrutement ou à une date ultérieure. Elles/ils seront informé-e-s par écrit dès que les ajustements auront été effectués.

Étape 1 : Entretien avec le Service pour l'égalité

Vous pouvez faire votre demande lors d'un entretien personnel avec le Service pour l'égalité à l'aide du formulaire complété (cf. p. 2). Le Service pour l'égalité déclenchera ensuite la procédure. Vous serez informé-e par écrit lorsque les modifications seront effectives.

Contact pour prendre rendez-vous: Ursina Anderegg, Bureau de l'égalité
ursina.anderegg@unibe.ch
031 684 51 50
Hochschulstrasse 6, Bureau 234 (2. OG)

Étape 2 : établissement de la nouvelle UNICARD

Une nouvelle UNICARD peut être délivrée, sur rendez-vous, auprès du Helpdesk pour 25 CHF.

Annonce de la modification administrative

Lorsque la modification administrative est effective, il vous est demandé de l'annoncer. À cet effet, vous pouvez effectuer une copie de la nouvelle carte d'identité au Service des ressources humaines.

Formulaire Modification du prénom et du sexe pour les personnes trans

Toutes les informations sont requises.

Prénom(s) officiel(s) /n :

Nom officiel :

Civilité officielle :

Madame

Monsieur

Département/Institut :

Nouvelle civilité :

Madame

Monsieur

Nouveau(x) prénom(s) :

Lieu, date

Signature
